

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

### JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6c. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6c.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 21 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

**SOULIERS** pour DAMES et **BOTTINES** de **CAOUTCHOUC**, MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

### Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sous-signé.

**15,000** PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité.—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s. 6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s. 10d. jusqu'à 6s. 3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s.— Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

EN VENTE,

## LE CALANDRIER

### ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTERÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s. 6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.



### DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

### COURS DE CHIMIE.

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes. Le sous-signé donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui désirent y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.

No. 11 rue Lamontagne.

Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre. T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

### ATTENTION !!

LE Soussigné ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 23 Nov. 1849.

### UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies. Québec, 3 Déc. 1849.

### BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ décembre prochain.

Par ordre, NOAH FREER Caisier.

Québec, 9 novembre 1849.

### G. TALBOT.

Avocat. établi son bureau au No. 63 Rue St-Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.— 4 avr. 1849.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE

SIÈGE DE CANDIE,

LES GALLERIES

du

Palais-de-Justice, (\*)

(Suite.)

LA MERCURIALE.

La troupe des élèves du Parquet, silencieuse et muette, descendait avec armes et bagages, c'est-à-dire avec ses plumes et ses cartons, les degrés de l'escalier qui conduisait du Palais à la cour de la Sainte-Chappelle, troupe taciturne qui ressemblait assez à des soldats qui sortent par capitulation d'une ville assiégée, lorsque le chevalier de Langeac, le brigadier des mousquetaires noirs, apparut tout à coup devant elle.

Il courut serrer la main à Gaston Lecouturier. Le jeune officier paraissait vivement ému ; mais malgré son émotion, il fit la même prestance martiale, la même résolution dans les mouvements, le même feu et le même esprit dans le regard.

—Mes amis, dit-il aux clercs, j'ai rompu mes arçons, au risque de me faire casser de mon grade, pour venir vous consoler et vous embrasser, car j'ai appris ce matin la colère du roi et l'ordre donné à M. de Requin aussi bien qu'à votre procureur-général et à notre capitaine. Nous sommes tous à l'hôtel aux arrêts forcés..... Le roi se réserve de nous infliger prochainement une punition plus exemplaire encore..... Mais à vous que sera-t-il fait ?

—Ne parlez pas au temps futur, mon cher chevalier, répondit Gaston, la chose est faite.... Nous sommes chassés du Parquet de M. le procureur-général, et, comme vous voyez, nous évacuons la place.

—Chassés ! fit Langeac, en portant la main impétueusement à la ganse de son chapeau à la mode mousquetaire, chassés ! et dire que c'est nous qui vous valons cette vilaine aubaine !

—Le sort l'a voulu ainsi, mon cher chevalier, reprit Gaston, et il n'y a nullement de votre faute dans toute cette aventure, puisque depuis longtemps nous marchons tous sans lisière, et que notre libre arbitre suffisait pour nous faire éviter une démarche inconsidérée. Point donc de justification ni de récrimination. Tout ce que je déplore dans cette circonstance, c'est qu'il y a des camarades, et Gaston désigna quelques-uns des clercs, qui ont perdu à ce jeu, et d'un seul coup de dé, leur avenir ou l'espoir d'une position heureuse. Quant à moi, je me moque de cette disgrâce, au point de vue du moins de l'intérêt, et je m'en consolerais facilement. Mon père, mon cher chevalier, n'est qu'un cabaretier, le maître du cabaret où vous nous avez fait l'honneur d'accepter à dîner, ajouta Gaston en souriant, et il a du foin dans ses bottes pour lui et pour moi.

—Ah ! mon cher Gaston, fit plaisamment le chevalier de Langeac, part pour trois, je vous prie !

Puis, se reprochant aussitôt sa plaisanterie, Langeac reprit d'un air sérieux :

—Il faudrait pourtant trouver un blais pour vous sauver tous du naufrage, et c'est aux mousquetaires ; à moi surtout qui vous ai perdus, à y songer... Ah ! quelle idée !

exclama le brigadier, quelle bonne idée !!! Mes amis, je vais vous donner une recette pour reconquérir l'estime du roi, et pour rattrapper plus tard de meilleures places que celles que vous auriez pu raisonnablement espérer.

—Parlez ! parlez ! dirent les clercs.

—Le roi prépare une expédition pour secourir les Vénitiens, à Candie assiégée par les Turcs. Les forces de la France sont confiées à la valeur et à l'expérience de M. le duc de Noailles. Demandez à partir dans cette armée en qualité de volontaires, votre proposition sera indubitablement acceptée, et le roi, j'en suis sûr, sera charmé de vous voir expier des peccadilles de jeunesse par une campagne où il y aura des horizons à recevoir. C'est vrai, des arquebuses à braver, c'est encore vrai ; mais où il y aura aussi de la gloire à acquérir.

—Bien ! bien ! approuvé ! clamèrent les jeunes gens.

—Vous n'avez pas peur des coups de mousquet, et vous vous êtes familiarisés avec toutes sortes de périls ; vous ferez donc des merveilles à Candie, pays au surplus que vous aimez, instruits comme vous l'êtes tous, à visiter en Grecs et en Romains. Ajoutez à cela, messieurs, que nous ferons campagne ensemble, car, ce matin même, les mousquetaires, par l'organe de leurs officiers, ont supplié le roi de vouloir bien leur accorder la faveur d'aller laver dans le sang des infidèles la triple flaute qu'ils ont commise envers Dieu, le roi et la discipline.... Et j'ose croire qu'en rentrant à l'hôtel j'apprendrai que cette faveur insigne nous a été accordée.

—Bravo ! bravo ! crièrent les espions ; nous sommes prêts ! nous sommes volontaires de l'expédition de Candie !

—Mais, objecta Gaston Lecouturier, qui n'avait pas montré moins d'enthousiasme que les autres pour accueillir cette idée, mais mon cher chevalier, à qui devons-nous nous adresser pour être admis comme volontaires ?

—A M. Colbert, répondit le mousquetaire, qui est chargé de la partie maritime de l'expédition, ou à M. de Louvois....

—Je vous arrête ici, interrompit Gaston, je n'ai que faire de M. de Louvois, et la protection de M. Colbert me suffira. Mon père, tout cabaretier qu'il est, a conservé de bonnes relations avec le grand ministre, et M. de Colbert n'a point oublié les bonnes heures qu'il a passées au cabaret de la Croix-de-Lorraine avec son ami Poisson (1).

—Très-bien donc, mes bons amis, dit Langeac en serrant affectueusement les mains des espions dans les siennes, et, vive Dieu ! nous monterons à la France que clercs et mousquetaires, après avoir été compagnons d'espionneries, et peut-être quelque chose de pis encore, peuvent devenir des compagnons de gloire !

Les choses en passèrent comme les espions le souhaitaient. Les parents de ces jeunes gens, irrités de la conduite de leurs fils, n'opposèrent qu'une faible résistance à leur fringale de gloire et à leur transformation temporaire en soldats. Le cabaretier de la Croix-de-Lorraine, maître Lecouturier, se montra seul plus récalcitrant que tous les autres pères. Gaston

(1) Poisson, célèbre comédien, vivait avec Colbert comme Ténérec avec Scipion. Cette liaison fut si intime, que Colbert nomma sur les fonds batismaux un des fils de Poisson. On connaît l'impromptu que cet excellent comédien composa à la table du ministre, et le succès qu'il en obtint pour l'avancement et la fortune de son fils.

était son fils unique ! Mais le jeune clerc employa tant de caresses, de supplications et de promesses pour un avenir plus régulier, qu'il finit par vaincre l'opposition très-énergique du vieillard.

La troupe des élèves du parquet partit du Palais-de-Justice même, car, par une espèce de reconnaissance filiale, les espions avaient résolu d'aller entendre leur dernière messe à Paris, dans le chœur de la Sainte-Chapelle, dans les derniers jours de février 1669. Ils étaient dix-sept, car le dix-huitième clerc, le placide et généreux Blaise Mélian, d'une humeur très-peu geurrrière, leur avait dit : " Mes amis, il était de mon devoir de partager votre disgrâce, mais il n'est pas dans ma vocation de partager votre bravoure. Soyez soldats, cueillez des lauriers ; pour moi, je reste à Paris comme une ruine, comme un débris des temps reculés... je serai le dernier des espions de M. le procureur-général.

### LE SIÈGE DE CANDIE.

Candie, capitale du royaume de Candie, était assiégée par les Turcs. En vain la république de Venise avait-elle prodigué ses trésors et ses soldats pour défendre l'une des métropoles les plus importantes de son immense commerce l'opiniâtreté musulmane avait tenu tête à la ténacité mercantile de ce peuple d'usuriers et de trafiquants, qui faisait marcher de front la politique, les beaux-arts, le commerce et l'industrie.

Vénise, comme l'Angleterre d'aujourd'hui, avait monopolisé dans les lagunes l'activité des nations, et ces courtiers de génie, tenant d'une main les balances du commerce et de l'agiotage, et de l'autre, le sabre du conquérant, s'étaient assis au chevet de tous les continents, sur la roche de toutes les îles, au sommet de tous les pics, pour accaparer toutes les richesses vendables de la nature, depuis le soufre et le bitume du Vésuve et de l'Étna, jusqu'à l'écraille de tortue de Madagascar, jusqu'à l'ébène de l'Inde et l'ivoire de la Chine et du Thibet. La puissance de la république s'étendait du golfe Adriatique aux Cyclades, et des cyclades aux confins de l'Afrique et de l'Asie, et dans ce vaste réseau elle tenait sous la dépendance, modeste en apparence, de son sénat et de son doge, cent rois et cent peuples divers.

La première brèche à sa souveraineté commerciale et maritime lui fut faite par les Turcs, c'est-à-dire par le peuple le moins marchand et le moins matelot du globe, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le siège de Candie fut en quelque sorte le signal de la ruine de Venise, et l'Angleterre aidant, cette opulente et orgueilleuse république vit tomber pièce à pièce, dans l'espace de 350 ans, les plus étincelants joyaux de sa couronne de pierreries. L'alliance de son doge avec la mer Adriatique ne devint plus qu'un stérile symbole, et le Bucentaure, chargé des dépouilles de tant de nations, des étendards de tant d'armées vaincues, sombra un jour devant le drapeau tricolore, sans chercher même à défendre, par les soixante geules de bronze qu'il portait à sa proue, l'inviolabilité du lion de saint Marc, que la république française fit venir à Paris, comme autrefois Louis XIV avait fait amener à Versailles un doge pour rendre hommage à la gloire et à la supériorité de la France dans la personne de son roi.

Le siège de Candie dura depuis deux ans ; et malgré les efforts de sa garnison, composée en grande partie d'Esclavons, malgré les secours incessants de Malte et de ses chevaliers, héritiers du courage et de l'impétuosité fabuleuse des Templiers,

(\*) Voyez *L'Ami de la Religion*, No. 126, 128, 140, 141 et 142.